



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 12/05/2021

Présents :

Jean-Paul Barale, , Bernard Deidier, Michel Dell Vergini, , Christiane Martel, Luc Pagni, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Robert Roherig, Henri Dupont, Yannick Bernard, Dominique Maubert ,Patrick Orsolini, Guy Troump, Gilles Bruel, Georges Cossanteli .

Absents excusés

Catherine Begnis
Pappalardo Antoine
Guy Laurent
Christine Dosmas
Denis Baudequin

Préambule :

Le Président rappelle les conditions de sécurité liée à la Covid 19 qui doivent perdurer jusqu'en octobre (masque, distanciation)

Organisation des JPO.

Les JPO 2021 auront lieu si les conditions sanitaires le permettent avec la difficulté supplémentaire du manque de fruits en raison du gel catastrophique d'avril. Peu de solutions de remplacement pour le moment. Le fournisseur des Alpes étant potentiellement moins touché, il faudra réserver rapidement.

Il sera envisagé de vendre des Noix(500kg), Raisins, Noisettes(500kg) (travail de recherche à réaliser).

Pour les fruits anciens Pierre Racamond précise qu'il faut attendre jusqu'au 20 ou 25 Juin pour savoir s'il y aura des fruits disponibles. La vente de Butter Nut, Potimarrons, courges...sera importante, la vente de sardines également.

Il a été demandé aux responsables de la vente des arbres quels documents ils ont besoin que l'on imprime. Action à réaliser.

Une fiche d'inscription pour les différents postes est distribuée et à compléter. Tous les adhérents et en particulier les membres du CA sont invités à s'inscrire pour les postes de responsabilité car il ne faut pas perdre de temps pour commencer les actions à réaliser.

Pour les cagettes, il faudra commander des cagettes de 13 kg qui viendront s'ajouter aux autres en stock dont le décompte exact est à préciser (Voir Christiane Martel).

L'autorisation du Préfet pour tenir la manifestation est à demander au moins 2 mois à l'avance mais sa réponse peut intervenir jusqu'à moins d'une semaine avant l'évènement. Il nous faut donc nous prévenir de problème potentiel avec nos exposants.

La question de commander de nouvelles casquettes ou T-shirt est posée dans réponse pour le moment. Une étude est en cours réalisée par Christiane Martel.

Le prix des emplacements a été voté : 100€ pour la serre blanche et 80€ pour les emplacements extérieurs. Les associations comme la LPO ou l'ACOPA ne payeront pas d'emplacement.

La promotion des JPO par la distribution des flyers, notamment dans les marchés est recommandée. Chacun devra faire un effort supplémentaire d'information auprès de ces connaissances, des réseaux sociaux...étant donné la situation actuelle.

Travail dans le verger.

La priorité des priorités reste l'arrosage en prévision de l'été. Le verger 3 est le plus problématique car les goutteurs sont enterrés. Un programme de sortie/dérivation et protection des goutteurs avec un modèle basé sur un tube PVC de 32mm est validé mais un prototype de démonstration est nécessaire pour démarrer un atelier de reproduction et une mise en place progressive. Ces travaux de remplacement doivent commencer le plus tôt possible.

Il sera demandé aux adhérents de nous mettre de côté des chutes de diamètre 32, si disponibles.

Quel responsable de l'arrosage à l'avenir ?

Jean Luc Rebuffat pourrait reprendre le suivi des consommations et le contrôle des sondes. Alain Meurgues semble de plus en plus se détacher de ce poste.

La phacélie et la moutarde ont bien prises. Le Sainfoin qu'en à lui n'a pas germé. Le fait d'avoir cassé la croute de surface dans le verger 4 montre que l'eau pénètre bien, sans ruissèlement comme c'était dans le passé.

La proposition de JL Rebuffat pour l'enrichissement du sol du verger 2 a été acceptée par le CA.

Bilan Financier.

La situation comptable est parfaitement détaillée dans le compte rendu envoyé au CA par le trésorier. Parmi les nouvelles dépenses, le camion n'a pas passé le contrôle technique en raison d'une déficience de la centrale Airbag qu'il va falloir remplacer. Budget de l'ordre de 600€.

La CA a accepté le bilan financier.

Le document concernant les « Ristournes aux adhérents » est à reprendre et à remettre à jour. Là encore, les membres du CA ont des actions à réaliser dans leurs entourages et connaissances.

Il faut relancer le processus des sponsors. Tous les membres sont concernés.

Fiscalité des dons.

Une note du trésorier fait le point sur la situation de l'association par rapport au droit de rescrit accordé par l'inspecteur des finances en 2019. Le fait que l'activité de l'association génère des flux de trésorerie importants pourrait poser un problème vis-à-vis des déductions fiscales notamment pour les dons faits à l'association. Le point clé repose sur la fiscalité des 6 manifestations de bienfaisance et de soutien acceptées par la DGFIP. Il sera sans doute nécessaire de se renseigner auprès des services fiscaux ou de la maison des associations si elle est toujours active.

Les travaux de recherche effectués par Henri Dupont sont excellents et remerciés par le CA.

Suivi sanitaire du Verger.

La question de l'adhésion de notre association à l'organisme FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est posée à nouveau par Pierre Racamond, notamment pour les problèmes éventuels liés à l'échange de greffons. Le rapport bénéfices risques étant favorable, le CA vote en faveur de l'adhésion qui conforterait la place de notre verger dans la hiérarchie des références de conservation fruitière. Tarif de l'adhésion à préciser.

Questions.

Le livre concernant les Variétés fruitières Provençales est pratiquement fini. Il pourrait sortir en 2022 si les Nationaux apportent leur soutien.

La chambre froide est abandonnée au profit d'un local à isoler et à équiper d'un climatiseur. (À estimer)

Le bureau sera équipé de verrous et la serre verte sera également fermée.

Il faut penser à donner vos N° de véhicule, pour Albertas, à Christiane

La réglementation envoyée aux exposants a été reprise et enrichie.

Le 12 juin le verger sera ouvert à tous avec visites organisées et démonstration de greffage.

Pierre Racamond signale qu'il y a une possibilité pour qu'un verger ait des amandiers de la variété Matherone. Action en cours.

Un essaim a été implanté au niveau du verger par Patrick. Les trois ruches semblent se développer normalement.

Pierre Racamond a été remercié pour le travail énorme concernant les listes des arbres du verger avec malheureusement un déficit d'aide de la part des différents responsables. Les arbres morts doivent être signalés à Pierre afin que ces listes soient à jour. Il faut réaliser le même travail pour les vignes après nettoyage. Un bilan de l'état des ceps après le gel est à établir

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEILL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard.

Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/> *e-mail : patrickorso@hotmail.fr